

COALITION HÉRITAGE QUÉBEC

1.0 Qui sommes-nous ?

COALITION HÉRITAGE QUÉBEC est un organisme à but non lucratif composé de citoyens engagés, désireux de collaborer de manière constructive et proactive dans le cadre des grands dossiers de développement urbain à caractère patrimonial.

2.0 Notre mission

Contribuer au développement responsable de nos richesses patrimoniales dans le respect d'une véritable vision globale de mise en valeur.

3.0 Mandats

- 3.1 Sensibiliser et informer la collectivité
- 3.2 Collaborer à la mise en œuvre des projets qui touchent les propriétés à caractère religieux.
- 3.3 Favoriser l'excellence en matière de développement urbain à Québec

4.0 Notre souhait

« Que nos richesses patrimoniales deviennent les leviers d'une régénération urbaine durable, au profit de l'ensemble de la collectivité et des générations qui nous suivront. »

Les membres de la COALITION adhèrent aux quatre grands principes suivants :

A. Les propriétés à caractère religieux sont à la fois « propriétés privées » et « richesses collectives » ; Elles nécessitent une responsabilisation et un engagement collectifs.

B. Le développement doit s'effectuer de manière durable, en harmonie avec le milieu », tel qu'il a été stipulé dans le **Plan Directeur d'Aménagement et de Développement**, dans le projet de **politique du patrimoine** de la Ville, dans les **plans directeurs de tous les quartiers** ainsi que dans les recommandations de la **Commission de la culture de l'Assemblée nationale**.

C. Il s'agit d'un **enjeu de première importance** pour les citoyens de la ville de Québec ;

Compte tenu du phénomène global de transition de vie pour la majorité des communautés religieuses au Québec, une grande quantité de domaines similaires à Bon-Pasteur sont actuellement ou seront à vendre à court terme.

« *le patrimoine religieux est le plus universel, le plus diversifié, le plus riche et le plus répandu au Québec* ». 1.

« *En 2004, on comptait près de 3000 lieux de culte. D'ici 5 ans, plus de la moitié d'entre eux seront désaffectés.* ». 2.

D. Il y a un **manque d'information préliminaire** essentielle à une prise de décision définitive et éclairée.

programme des besoins, mixité des usages, zonage, études d'impact sur la circulation, adoption du projet de politique du patrimoine, etc.

www.coalitionheritagequebec.com

